

PIERRE MOSCOVICI MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 10 juillet 2013 N° 711

Signature de la Convention fiscale franco-suisse sur les successions

- jeudi 11 juillet 2013 -

M. Pierre Moscovici, ministre de l'Economie et des Finances, et Mme Eveline Widmer-Schlumpf, Conseillère fédérale, Cheffe du département fédéral des finances de la Confédération suisse, signeront le 11 juillet 2013 la Convention fiscale franco-suisse sur les successions.

Cette nouvelle Convention, dans le prolongement du Conseil européen du 22 mai 2013 et du G8 de Lough Erne du 18 juin 2013, représente une avancée significative dans la lutte contre l'exil fiscal et la fraude, ainsi que dans le renforcement du dialogue bilatéral entre la France et la Suisse.

Note aux rédactions

La cérémonie de signature sera précédée d'un entretien bilatéral et suivie d'une conférence de presse.

L'entretien bilatéral donnera lieu à un tour images : cameramen et photographes sont priés de se présenter à l'Hôtel des Ministres du ministère de l'Economie et des Finances au plus tard à 09h30.

La cérémonie de signature et la conférence de presse sont prévues à partir de 10h15 : les médias souhaitant couvrir cet événement sont priés de se présenter au plus tard à 10h00.

Hôtel des Ministres - 7ème étage 139, Rue de Bercy 75012 PARIS

Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy

01 53 18 33 80

Contact presse:

Cabinet de Pierre MOSCOVICI : Brieuc PONT - 01.53.18.40.67 brieuc.pont@cabinets.finances.gouv.fr

